

DECRET n° 93-014 du 30 JANVIER 1993

portant nomination de Madame MABONDZOT,
née IMBI (Madeleine) en qualité de
Conseillère aux Affaires Sociales

Le Président de la République

Vu la Constitution du 15 Mars 1992,

Vu le décret n° 92-926 du 10 Novembre 1992 portant organisation de la Présidence de la République ;

Vu le décret n° 92-896 du 03 Septembre 1992 portant nomination du Ministre à la Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n° 92-980 du 31 Décembre 1992 portant nomination d'une Directrice Adjointe de Cabinet du Président de la République.

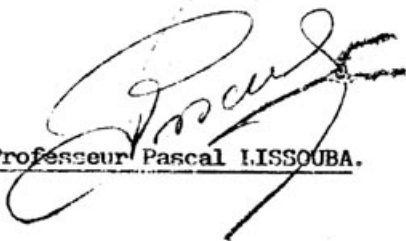
Vu le décret n° 92-931 du 03 Décembre 1992 portant nomination du Secrétaire Général de la Présidence de la République.

DECRETE

Article 1er : Madame MABONDZOT, née IMBI Madeleine est nommée Conseillère aux Affaires Sociales à la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 30 JANVIER 1993


Professeur Pascal LISSOUBA.